

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 059

Révision 2024 des tarifs piscine pour les scolaires et les associations

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h40, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de GIOUX, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; DENIS PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Jacqueline LABARRE ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Pascal MERIGOT ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Jacques TOURNIER ; Gérard SALVIAT (suppléant) ; Vincent PERRIERE (Suppléant)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle DUGAUD ; Thierry ROGER à Jean-Pierre LANNET ; Annick BAUCULAT à Stéphane DUCOURTIOUX ; Corinne PENAUD à Serge DURAND ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Evelyne CHABANT à Jean-Louis JOSLIN ; Didier MIOMANDRE à Nadine RAVET

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Monique DEPEIGE, Marie-Françoise HAYEZ et Céline COLLET-DUFAYS ; Messieurs Guy BRUNET, Bernard ROUGIER et Jacques BOEUF

Dans le contexte encore élevé du tarif des différents fluides, il est apparu nécessaire, comme en 2022/2023, de prendre en compte le coût de l'inflation sur la tarification de la piscine.

L'inflation à novembre 2023 s'établissait selon l'INSEE à 3,9 % (indice des prix à la consommation harmonisé).

La proposition faite, en Bureau communautaire, de tenir compte de cette **hausse de 3,9% sur les tarifs de la piscine**, selon le tableau ci-dessous, avec application à compter du **01 mars 2024 a été retenue par délibération du Conseil n° 2024-002 en date du 01/02/2024.**

Il avait été proposé, alors, de ne pas **modifier immédiatement les tarifs des scolaires et des associations**, les conventions 2023/2024 étant déjà signées, et convenu que ce point serait reproposé lors de l'élaboration des conventions 2024/2025 (les conventions sont établies sur l'année scolaire et non civile).

Ainsi, il est proposé **pour les scolaires et les associations l'application de la même hausse de 3,9 % des tarifs, applicables à compter du 1^{er} septembre 2024.**

Cette modification tarifaire conduit aux nouveaux tarifs suivants pour les scolaires et les associations :

		Tarifs Creuse Grand Sud	Tarifs Hors Creuse Grand Sud
Associations	Groupe enfants 3 à 17 ans (IME,...)	2,10 €	2,80 €
	Groupes adultes 18 ans et + (ainés,...)	3,10 €	4,40 €
	Location 1 ligne/1h	gratuit	15,60 €
Scolaires	Intervention scolaire (1 enseignant)	gratuit	32,70 €
	Ecoles primaires	1,55 €	2,80 €
	6 ^{ème} (CD 23)	110 €	110 €
	Collèges/lycées par créneau	33,25 €	48,80 €

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 39
Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER** les nouveaux tarifs de la piscine intercommunale Aquasud ci-dessus
- **D'AUTORISER** la Présidente à modifier le règlement intérieur de la piscine en conséquence
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette décision dès que possible

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente



